



Probleme pour recuperer mes effets personnel

Par **natt**, le **05/02/2012** à **11:17**

Bonjour,
je loue un emplacement sur un camping, ou se situe le mobil-home que je rend au propriétaire (hors camping) le propriétaire du camping ne veut pas que je récupère mes affaires personnelles, pour faute de non paiement de l'emplacement...

en as-t'il le droit?
qu'est-ce que je fais comme recours...

celui-ci a coupé l'électricité, mon congélateur étant réapprovisionné ainsi que mon frigo, il n'en a pas tenu compte.

j'ai dû retourner chez ma mère avec mes deux enfants,
n'ayant plus les moyens suite à une séparation de régler le loyer...

celui-ci se joue de ma position éloignée (700 km) pour mettre la pression et menace de se servir dans le mobil-home à compter du 07/02/2012

comment puis-je faire?
quels sont mes droits